

Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est de 1 franc 50 cent. pour un mois, et de 4 fr. pour trois mois.

On ajoutera pour les frais de poste 2 centimes par N° pour le département et 4 centimes hors du département.

Les lettres et paquets doivent être affranchis.



La Glaneuse,

JOURNAL DES SALONS ET DES THÉÂTRES.

La Prison est le Séminaire des Patriotes.

LE GÉRANT DE LA GLANEUSE

A SES LECTEURS.

Lyon, prison de Roanne, ce 17 décembre 1831.

La presse est un serpent qui étouffe,
mais qu'on n'étouffe pas.

Insensé que j'étais, de penser, lorsque je me constituai volontairement prisonnier, que la haine et les persécutions s'arrêteraient à la porte d'un cachot. Mes ennemis en ont franchi le seuil, et c'est surtout depuis le premier jour de ma détention à Roanne, que je me demande si la Justice est une bonne ou une mauvaise plaisanterie.

Ecoutez :

En donnant l'ordre de mon arrestation, nos ennemis ont cru signer l'arrêt de mort de la Glaneuse. Un numéro, daté de Roanne, leur a déjà prouvé que notre pensée était libre dans les fers. Nous pouvons encore secouer le flambeau de la vérité sur les actes de nos hibous-politiques. Ce flambeau, ils veulent l'éteindre, qu'ils prennent garde de ne pas se brûler.

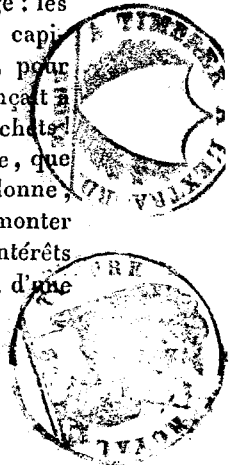
Depuis que les portes de Roanne se sont refermées sur moi, la police et M. le Procureur du roi lui-même n'ont rien négligé pour empêcher la publication de la Glaneuse. Un magistrat qui se respecte doit-il pousser l'animosité jusqu'au point de menacer d'une saisie notre feuille, quel que soit son contenu. Si M. le Procureur du roi a cru nous effrayer par cette menace, qu'il se détrompe. Elle n'a laissé dans notre âme qu'une seule impression, et nous avons souri. N'y a-t-il pas en effet dans M. Varenard deux hommes bien distincts, le magistrat et l'homme privé. Si l'homme privé a conservé le souvenir de certaines vérités qu'il a pu lire dans la Glaneuse, c'est en vain qu'il prierait le magistrat d'éponser son ressentiment; et pourtant M. le Procureur du roi s'est oublié jus'au point de nous menacer;

placé dans une pièce voisine j'ai tout entendu, et c'était alors le magistrat qui parlait.

La semaine dernière, un enfant de treize ans vendait notre feuille au théâtre. Il est arrêté par trois mouchards et conduit dans les caves de l'Hôtel-de-ville où il passe la nuit. Le lendemain on veut légaliser son arrestation, et on l'accuse d'avoir tué un soldat. Lui, un enfant de treize ans; et le fonctionnaire qui l'interrogeait RIAIT en le questionnant, et le pauvre enfant a été traîné dans la prison de Roanne où il a attendu pendant une semaine qu'on voudût bien le faire comparaître devant le Juge d'instruction. Et cependant il y a une loi qui fixe un délai de vingt-quatre heures pour cette comparution.

Cette arrestation arbitraire n'était que le prélude des persécutions qui allaient fondre sur la Glaneuse. Il s'agissait d'étouffer notre voix; et pour parvenir à ce but, l'antre de la police vomit ses émissaires. Ils assiégèrent l'imprimerie de M. Charvin. L'épouse de cet Imprimeur était profondément affectée de l'arrestation de son mari. On voulut exploiter sa faiblesse: Si M. Charvin continue à imprimer ce Journal, il se compromet, la Police sera chez vous à toute heure, on saisira chaque Numéro qui paraîtra; craignez de prolonger la détention de votre mari. Tel est à peu près le thème sur lequel les limiers de la police avaient fait de nombreuses variations. Madame Charvin résistait encore. On résolut alors d'attaquer avec l'artillerie de siège: les CAGOTS se joignirent aux mouchards. Il fallut capituler, et samedi M. Charvin nous annonça que, pour calmer les inquiétudes de sa femme, il renonçait à l'impression de la Glaneuse. O puissance des ricochets!

C'est au moment où notre Journal allait paraître, que M. Charvin renonce à l'imprimer. Il nous abandonne, il renverse notre tribune lorsque nous devons y monter pour plaider notre cause. Il nous sacrifie à ses intérêts particuliers, il veut acheter sa liberté au prix d'une



DIMANCHE
18 DÉCEMBRE 1831.

PREMIÈRE ANNÉE.

N° 52.

Ce Journal paraît les Jeudi et Dimanche de chaque semaine.
On s'abonne à Lyon, au Bureau du Journal, rue d'Amboise, barrière de fer;
Au Bureau de la Conservation des Affiches, Galerie de l'Argue, escalier M, au 1^{er} étage;
A la librairie de M. Babeuf, rue S. Dominique, Et à l'Imprimerie du Journal.



Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est de 1 franc 50 cent. pour un mois, et de 4 fr. pour trois mois.

On ajoutera pour les frais de poste 2 centimes par N° pour le département et 4 centimes hors du département.

Les lettres et paquets doivent être affranchis.



La Glaneuse,

JOURNAL DES SALONS ET DES THÉÂTRES.

La Prison est le Séminaire des Patriotes.

LE GÉRANT DE LA GLANEUSE
A SES LECTEURS.

Lyon, prison de Roanne, ce 17 décembre 1831.

La presse est un serpent qui étouffe,
mais qu'on n'étouffe pas.

Insensé que j'étais, de penser, lorsque je me constituai volontairement prisonnier, que la haine et les persécutions s'arrêteraient à la porte d'un cachot. Mes ennemis en ont franchi le seuil, et c'est surtout depuis le premier jour de ma détention à Roanne, que je me demande si la Justice est une bonne ou une mauvaise plaisanterie.

Ecoutez :

En donnant l'ordre de mon arrestation, nos ennemis ont cru signer l'arrêt de mort de la Glaneuse. Un numéro, daté de Roanne, leur a déjà prouvé que notre pensée était libre dans les fers. Nous pouvons encore secouer le flambeau de la vérité sur les actes de nos libous-politiques. Ce flambeau, ils veulent l'éteindre, qu'ils prennent garde de ne pas se brûler.

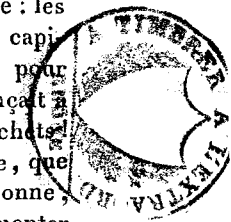
Depuis que les portes de Roanne se sont refermées sur moi, la police et M. le Procureur du roi lui-même n'ont rien négligé pour empêcher la publication de la Glaneuse. Un magistrat qui se respecte doit-il pousser l'animosité jusqu'au point de menacer d'une saisie notre feuille, quel que soit son contenu. Si M. le Procureur du roi a cru nous effrayer par cette menace, qu'il se détrompe. Elle n'a laissé dans notre ame qu'une seule impression, et nous avons souri. N'y a-t-il pas en effet dans M. Varenard deux hommes bien distincts, le magistrat et l'homme privé. Si l'homme privé a conservé le souvenir de certaines vérités qu'il a pu lire dans la Glaneuse, c'est en vain qu'il prierait le magistrat d'épouser son ressentiment; et pourtant M. le Procureur du roi s'est oublié jus'qu'au point de nous menacer;

placé dans une pièce voisine j'ai tout entendu, et c'était alors le magistrat qui parlait.

La semaine dernière, un enfant de treize ans vendait notre feuille au théâtre. Il est arrêté par trois mouchards et conduit dans les caves de l'Hôtel-de-ville où il passe la nuit. Le lendemain on veut légaliser son arrestation, et on l'accuse d'avoir tué un soldat. Lui, un enfant de treize ans; et le fonctionnaire qui l'interrogeait RIAIT en le questionnant, et le pauvre enfant a été traîné dans la prison de Roanne où il a attendu pendant une semaine qu'on voulût bien le faire comparaître devant le Juge d'instruction. Et cependant il y a une loi qui fixe un délai de vingt-quatre heures pour cette comparution.

Cette arrestation arbitraire n'était que le prélude des persécutions qui allaient fondre sur la Glaneuse. Il s'agissait d'étouffer notre voix; et pour parvenir à ce but, l'ancre de la police vomit ses émissaires. Ils assiégèrent l'imprimerie de M. Charvin. L'épouse de cet Imprimeur était profondément affectée de l'arrestation de son mari. On voulut exploiter sa faiblesse: Si M. Charvin continue à imprimer ce Journal, il se compromet, la Police sera chez vous à toute heure, on saisira chaque Numéro qui paraîtra; craignez de prolonger la détention de votre mari. Tel est à peu près le thème sur lequel les limiers de la police avaient fait de nombreuses variations. Madame Charvin résistait encore. On résolut alors d'attaquer avec l'artillerie de siège: les CAGOTS se joignirent aux mouchards. Il fallut capituler, et samedi M. Charvin nous annonça que, pour calmer les inquiétudes de sa femme, il renonçait à l'impression de la Glaneuse. O puissance des ricochets!

C'est au moment où notre Journal allait paraître, que M. Charvin renonce à l'imprimer. Il nous abandonne, il renverse notre tribune lorsque nous devons y monter pour plaider notre cause. Il nous sacrifie à ses intérêts particuliers, il veut acheter sa liberté au prix d'une



faiblesse. Qu'on s'empresse de l'élargir, sa détention est arbitraire. M. Charvin ne tardera pas à être mis en liberté; qu'il nous permette de lui donner un conseil. Dans la profession qu'il exerce, la fermeté est une qualité indispensable. S'il écoute les conseils des cagots, des poltrons et des niais politiques, il se trouvera bientôt réduit à n'imprimer que le véritable chemin de la croix et la civilité puérile et honnête.

Un mot à nos lecteurs: Les menaces et les persécutions ne peuvent rien sur moi; je méprise les unes et brave les autres; mon seul crime est d'avoir plaidé avec énergie la cause du peuple. J'attends sans crainte l'arrêt de mes juges.

GRANIER.

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR DE LA GLANEUSE.

Les Rédacteurs de la Glaneuse n'aspirent ni aux honneurs, ni aux emplois; ils n'ont jamais rampé devant nos autorités protectrices, ils n'ont jamais courbé la tête sous la verge du pouvoir: voilà leurs crimes; et pour les expier, notre Gérant a été plongé dans les prisons de Roanne.

Nous ne possédons pour toute richesse que notre patriotisme, nos sympathies pour le peuple, et nos consciences qui ne se sont jamais vendues. On n'essayera pas de nous acheter, mais on étouffera notre voix, si le peuple et les hommes qui comprennent l'importance de notre mission ne répondent pas à notre appel.

S'il ne s'agissait que de notre Gérant, nous ne nous adresserions pas à nos frères. Il brave les persécutions et se rit, dans les fers, de Messieurs du Parquet qui veulent arrêter, avec des réquisitoires, la marche de la révolution. Il sait que la prison est le séminaire des patriotes; et s'il pouvait obtenir son cautionnement au prix de plusieurs années d'esclavage, il n'hésiterait pas à sacrifier sa liberté aux intérêts de la cause sacrée du peuple pour laquelle plusieurs d'entre nous ont déjà versé leur sang.

L'argent que nous ne craignons pas de demander au peuple doit entrer dans les coffres du Gouvernement qui nous vendra la permission de proclamer hautement nos sympathies pour la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. *Huit mille francs*, tel est le prix du gâteau qu'il faut jeter dans la gueule de Cerbère.

Quelques hommes ont compris le véritable sens de ces mots: *Vivre en travaillant, mourir en combattant*; ils ont voulu s'inscrire les premiers sur une liste de souscription, dont le produit est destiné à fournir notre cautionnement. Plusieurs ouvriers ont spontanément imité cet exemple. Une somme de deux mille francs nous est déjà assurée, et nous espérons que bientôt il nous sera permis de plaider avec énergie une cause que nous ne désertions jamais.

Malgré les persécutions et les dégoûts dont on ne cesse de nous abreuver, nous avons surmonté tous les

obstacles qui s'opposaient à la publication de la Glaneuse, qui continuera à paraître comme par le passé.

Le Gérant de la Glaneuse,

J. A. GRANIER.

P. S. Le produit de cette souscription n'est pas donné, c'est une avance faite pour nous au Gouvernement, avance que nous nous engageons, sur l'honneur, à restituer dans un an à chaque souscripteur en particulier. A cette époque, le montant des souscriptions qui n'auront pas été réclamées sera versé par nous dans la Caisse d'Épargnes des ouvriers de Lyon.

Les listes de souscription sont déposées:

Au Bureau de la Glaneuse, barrière de fer, d'Amboise;

Chez Bonnard et Royer-Dupré, rue Longue, n. 14

Et chez M. Idt, Imprimeur, rue St-Dominique, n. 14

LA GLANEUSE PERSÉCUTÉE DANS UN ENFANT

Non, jamais chose plus inouïe! jamais, sous le despotisme le plus atroce, acte semblable n'a été commis..... — Vous ne me croirez pas; mais je vous dirai: Venez avec moi; — entrons là — dans la prison de Roanne!... — Ici, dans ce cachot. — Parmi ces figures hideuses de crimes, — parmi ces regards ternes et cretins, — là, tenez, là! — Voyez cet enfant qui pleure, qui rougit et s'intimide aux vociférations des prisonniers... eh bien, cet enfant, on le persécute aussi; on a eu peur de lui. Pauvre enfant de treize ans!... et on l'a mis là, pour croupir dans la boue des cachots!... N'est-ce pas, que c'est horrible! oh! ça fait mal.

Écoutez le crime de l'enfant:

Le hasard a voulu qu'il soit né de parents pauvres, mais honnêtes; et dès qu'il fut assez grand pour utiliser son existence il entra au Bureau de la Glaneuse. Son emploi consistait à porter ce journal et à le vendre, le soir, dans les théâtres. Il contribuait donc à propager les doctrines de la Glaneuse, à répandre dans le public la satire de ce journal, qu'on avait cru pouvoir étouffer en emprisonnant son gérant. Malheureusement, le but proposé n'avait pas été atteint; des articles datés de la prison, écrits de la prison, arrivaient chez l'imprimeur, et paraissaient le lendemain. La Glaneuse survivait à la perte de sa liberté: il fallait la tuer cependant; comment faire? Et vite on imagina que ce Journal sans consistance ne résistera pas à la perte de 150 à 200 abonnés, représentés par la vente de ses numéros dans nos théâtres, et on arrêta Auguste Colin, âgé de 13 ans au moment de son arrestation.

Il a passé la nuit dans les caves de l'Hôtel-de-ville, et le lendemain, après avoir subi un interrogatoire auquel le pauvre enfant ne comprenait mot, il fut ordonné qu'il serait conduit à la prison de Roanne, où il est maintenant.

Mais, il y a de l'arbitraire, de la tyrannie à arrêter ainsi un enfant, nullement responsable du contenu d'un journal qu'il est chargé de distribuer. On l'a senti, et on l'a traité de buveur de sang, l'enfant de 13 ans.

Pauvre petit enfant, on a peut-être rêvé qu'il conspirait!

EMPOIGNEZ.

Alexandre disait: Si je n'étais Alexandre, je voudrais être Diogène. Et moi je dis: Si je n'étais journaliste, je voudrais être procureur du Roi. O puissance d'un mot.

car c'est un mot seul qui me plaît dans la langue française; et je ne voudrais être procureur du Roi que pour avoir l'occasion de prononcer souvent ce mot *Empoignez*....

Empoignez..... Ce mot seul résume toute la politique européenne.

Si j'ai des enfans, *empoignez* sera le premier mot qu'ils bégayeront; et je serai le plus heureux des pères lorsque je pourrai leur faire conjuguer ce bienheureux verbe *empoigner*.

Empoignez ! Comme cela peint bien les progrès de la civilisation ! Qu'il y a de richesse et de poésie ! *Empoignez* !... Le nom de celui qui le premier a fait usage de ce mot devrait être gravé en caractères de bronze sur le fronton de la chambre des députés.

On a dit : La Révolution est en marche ; rien ne saurait l'arrêter. Ah ! si je n'étais pas journaliste et si j'étais procureur du Roi, je chercherais d'abord cette révolution qu'on ne peut arrêter, et lorsque je saurais où elle est, je prononcerais ce mot magique *empoignez*, et aussitôt pas plus de révolution que sur ma main.

Que nos ancêtres vantent leurs lettres ds cachet, *concedo* ; c'était bon pour le temps : mais que de longueurs ! que de difficultés ! Un homme comme il faut voulait-il se débarrasser d'un vilain dont il convoitait la femme, la Bastille était là. Mais pour y faire enfermer le vilain, il fallait une lettre de cachet ; et pour obtenir cette bienheureuse lettre de cachet, il fallait aller la demander au Roi ou au ministre du Roi, ou au confesseur du Roi, ou à la maîtresse du Roi ; et l'homme comme il faut était obligé de se soumettre à toutes ces formalités. Quarante ans plus tard, et il aurait atteint le même but en laissant tomber de ses lèvres ce mot *empoignez*.

Empoignez ! Voilà la clef de voûte de l'édifice social. Oh ! mille fois heureux celui dont les hautes fonctions reposent toutes sur ce mot enchanteur.

Si j'étais procureur du Roi, je voudrais faire *empoigner* tous les mots de notre langue, et ne laisser dans notre dictionnaire que celui-ci qui les résume tous : *Empoignez*.

Empoignez ! Que ce mot est suave, délicieux ! comme il chatouille agréablement une oreille d'homme !

Hier je m'étais endormi, bercé par ce mot enchanteur. Je fus transporté sur les ailes d'un songe dans une vaste salle qu'un public nombreux avait envahie. J'étais enveloppé d'une robe noire. Des hommes noirs étaient assis à côté de moi : ils dormaient. La plus grande confusion régnait dans la salle. Un autre homme noir cria *silence* et toutes les voix s'éteignirent. Alors je vis passer successivement devant mes yeux :

Un ouvrier portant un drapeau noir sur lequel étaient écrits ces mots : *Vivre en travaillant ou mourir en combattant*.

Empoignez !

Un officier qui n'a pas voulu que ses soldats tirent sur le peuple.

Empoignez !

Un conspirateur qui a osé dire que les autorités pouvaient empêcher l'effusion du sang.

Empoignez !

Un ouvrier qui a eu l'insolence de se laisser mourir de faim.

Empoignez !

Un individu qui s'est cru quelque chose, parce qu'il aime les ouvriers.

Empoignez !

Un anarchiste qui le mercredi a fait un appel à la garde nationale pour rétablir l'ordre.

Empoignez !

Un révolutionnaire qui a eu l'infamie de pleurer sur la mort des victimes de nos fatales journées.

Empoignez !

Un incendiaire qui a dit qu'on lui avait dit qu'on disait que le préfet avait dit en parlant des ouvriers : Cette *canaille effarouchée*.

Empoignez !

Un républicain qui a prétendu que le prince aurait dû entrer seul à Lyon.

Empoignez !

Un insolent qui a voulu prouver que M. Prunelle n'avait de grand que son chapeau.

Empoignez !

Un enfant de treize ans qui, depuis six mois, a l'impertinence de vendre chaque soir une méchante feuille rose.

Empoignez !

Le gérant de la *Glanceuse*, qui a plaidé la cause des ouvriers, qui a ouvert une souscription en leur faveur, et dont les conseils pouvaient prévenir des événemens déplorables.

Oh ! pour celui-là :

Empoignez ! empoignez ! empoignez et réempoignez !

IL Y A DES MOUCHARDS EN PRISON.

Nous savions que la police se glissait partout où elle supposait des sentimens généreux et du patriotisme ; nous savions que ce serpent changeait de peau à volonté, et que, grâce à ces métamorphoses inquisitoriales, il se déposait chaque jour, dans un certain bureau, une espèce de livre noir, où les noms les plus honorables se trouvaient tout à coup frappés de réprobation. A la promenade, au café, au spectacle, nous avons souvent deviné un mouchard sous les habits d'un homme ; mais, en vérité, nous ne nous attendions pas que cette lèpre dégoûtante qu'on est convenu d'appeler police, irait chercher des victimes jusque sous les voûtes des prisons. Et c'est cela, cependant.

Oui, à côté du malheureux qui gémit sur la paille, et arrose de ses larmes un morceau de pain noir ; à côté de cet homme qui pleure, un autre homme, un misérable est là, et il attend que le désespoir et la misère ouvrent la bouche de celui qu'il est chargé de surveiller ; puis il recueillera les paroles qu'il épie, et bientôt elles deviendront le motif de sa condamnation.

LETTRE SURPRISE SUR UN PRISONNIER

Que l'on supposait entretenir des intelligences avec la police.

« A M. Pras, commissaire central de la ville de Lyon.

« Monsieur, la présente est pour vous demander la raison pour « quoi on n'est pas venu vendredi ni aujourd'hui ; pourtant, « vous me l'aviez promis. *Je vous avais bien dit que je n'avais pas « d'argent, et vous m'aviez dit que vous m'en enverriez, et je ne « vois rien venir : je vous prierai donc, Monsieur, de ne pas « m'oublier. — Je vous salue : L. Gaziniez. »*

« Roanne, ce 10 septembre 1831. »

COMPLAINTE DOULOUREUSE

AU PROFIT DES VICTIMES BLESSÉES LES 21, 22 ET 23

NOVEMBRE 1851.

Le défaut d'espace nous force à supprimer quelques strophes de cette complainte qui court les rues. Nos lecteurs pourront juger, par ce que nous citons, du mérite de ce que nous ne citons pas.

Air du maréchal de Saxe.

L'on a vu le militaire
Animé par des boissons
Faire feu par les maisons,
Ce qui était arbitraire.
Le mal se fit pire en pire;
D'y penser ça fait frémir.

Malgré l'incendie peu grave,
On n'a presque pas volé.
Le peuple quoique mêlé,
Il était honnête et brave;
Car il a même fusillé
Deux ou trois qu'avaient pillé.

Le mercredi pitoyable
La troupe se retira;
A deux heures la brèche s'ouvra,
Nourrit des feux exécrables.
*Contre la mort tout du long
L'ouvrier prit position.*



PROCLAMATION.

Or sus, Monseigneur est là-bas,
C'est l'*arc-en-ciel* après la fougueuse avalanche;
Cachez votre misère à ses yeux délicats,
Et revêtez vos habits du dimanche,
Nos habits !... nous n'en avons pas.

— On assure que M. le général comte *Roguet*, qui a commandé le feu contre les ouvriers de Lyon qui demandaient du travail et du pain, a été élevé par la charité publique à l'hôpital de la Grave de Toulouse; M. le GÉNÉRAL COMTE devait savoir, mieux que personne, ce que c'est que de demander du PAIN.

— Nous devons nous attendre aux attaques des journaux vendus au pouvoir. Le mépris devait être notre seule réponse; mais nous n'avons pu lire sans indignation dans le *Temps*, journal dont la conscience a été sacrifiée, une lettre datée de Lyon, et qui ne peut avoir été écrite que par le plus lâche des hommes. L'infâme ! il ose calomnier des jeunes patriotes qui déjà ont deux fois versé leur sang pour la cause du peuple. Si tu ne comprends pas leurs sympathies, n'essaie pas de les couvrir de la boue qui paraît être ton élément, ou si tu veux les flétrir, montre ton front, nous pourrions alors y découvrir les traces de ton INFAMIE.

— M. *Smith*, procureur du roi de St-Etienne, visitait, il y a quelques jours les prisons de cette ville. Malgré la rigueur de la saison, les prisonniers n'avaient point de feu. Le magistrat s'informe et apprend qu'il ne reste plus de charbon, et que ces malheureux doivent

attendre le jour fixé pour le renouvellement de la provision. « Envoyez à ma mine, dit M. *Smith* au concierge, qu'on amène quatre voitures de charbon, et lorsque les prisonniers en maqueront, rappelez-vous que là il y en aura toujours pour eux. » O VARENARE, où étais-tu ?

— Les basses adulations prodiguées par nos autorités au fils d'un roi-citoyen, nous rappellent le courtisan auquel un prince demandait : *Quelle heure est-il ?* et qui lui répondait : *Monseigneur, il est l'heure que vous voudrez*

LYON.

— Demain lundi, le Gérant de la Glaneuse sera jugé correctionnellement; après l'audience nous saurons probablement de quoi on l'accuse.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS.

Mardi prochain, au bénéfice de M. Auguste, la première représentation de *la Grande Dame*, drame en deux actes, mêlé de couplets, du théâtre du Gymnase; *Carlin* à Roanne, souvenir en un acte, mêlé de couplets; *La plus belle nuit de la vie*, vaudeville en un acte, et la reprise *des jolis Soldats*.

GLANE.

- Un célèbre statuaire va dit-on couler nos autorités qui jusqu'à ce jour n'ont été qu'en plâtre.
- Après avoir chauffé le four, les ouvriers se sont mis dedans.
- Êtes vous républicain ou royaliste? Je suis *egoïste*.
- Voulez vous ne jamais être empoigné: Déjeunez avec la *résistance*, dînez avec le *juste-milieu*, soupez avec le *mouvement*, et prenez le punch avec la *république*.
- En attendant que la France l'envoie promener, M. *Périer*, envoie promener ses secrétaires.
- On a trouvé dans la poche de l'enfant de 13 ans arrêté par la police, un canon... de plume.
- On vient d'arrêter, dit-on un gros dogue, sous le prétexte qu'il ressemblait à certain fonctionnaire.
- Les moucliards vont nous intenter un procès en diffamation, pour les avoir appelés *limiers*. Où l'armour-propre va-t-il se nicher?
- Les mouchards ne peuvent être des *limiers*; car dans ce cas la police serait un *chenil*.
- Lorsque M. *Du Molart* se présentera devant M. *Périer*, qu'il se garde bien de lui tourner le dos.
- Pour arriver plus vite à Lyon, M. *Prunelle* a pris, dit-on, le coche d'Auxerre, et a couché à Avallon. Quelle diligence!
- Nous sommes curieux de savoir si en arrivant à Paris M. *Du Mollart* quittera ses *habits de deuil* pour prendre ses *habits de fête*.
- Les ouvriers de Lyon ne manquent pas de reconnaissances du Mont-de-piété.
- Le plus court chemin pour parvenir aux honneurs c'est la ligne courbe. Demandez plutôt à nos autorités.
- Un ouvrier auquel on proposait de partir pour l'Afrique, répondit: *J'ai de l'Afrique assez.*

J. A. GRANIER, Gérant.